

# Appel à candidatures

## « Marché de Noël 2022 » Ville d'Ajaccio

Pour l'organisation du marché de Noël 2022, la Ville a établi une liste des activités souhaitées et déterminé des critères précis pour chaque thématique. **Les candidats devront respecter ces prescriptions lors de la constitution de leur dossier.**

La Ville d'Ajaccio souhaite apporter une attention particulière aux métiers de l'artisanat et recherche des exposants : produits artisanaux, producteurs locaux, artistes, métiers d'art, produits en lien avec la période de Noël (cadeaux, décorations de Noël, alimentation liée aux fêtes de fin d'année, etc.) pour la période du :

**Jeudi 8 Décembre à 18h00 au samedi 24 Décembre 2022 à 18h00.**

Cette année, un espace spécialement dédié à l'artisanat sera aménagé à l'entrée du marché de Noël. Une tente de type cristal (parois transparentes) pourra accueillir 12 exposants disposés en son centre pour faciliter la circulation du public. Ainsi, les artisans pourront voir et être vus de l'extérieur.

Exemple d'installation - Photo non contractuelle



La location des chalets est proposée exclusivement du 8 au 24 décembre sans interruption. Ils seront implantés sur la place du Diamant selon un plan technique défini par la Ville d'Ajaccio en accord avec l'autorité territoriale.

Les horaires sont les suivants :

**Les lundis, mardis, mercredis, jeudi et dimanches : 10h00 à 20h00.**

**Vendredis et samedis : 10h00 à 22h00.**

**Jeudi 8, vendredi 9, samedis 10 et 17 Décembre : quatre nocturnes de 10h00 à minuit.**

**Le samedi 24 décembre de 10h00 à 18h00.**

## CONDITIONS

**La période d'inscription est du 24/06/2022 à 9h au 06/11/2022 à 23h59.**

Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser la procédure dématérialisée, vous pouvez prendre rendez-vous dans les Espaces Publics Numériques qui sont des lieux avec accès internet où des personnes vous aideront à

remplir votre dossier (cf notice du marché dans le lien pour candidater).

**L'examen des candidatures ne se fera que si le dossier de candidature est complet.** Tout dossier déposé après la **date limite** sera considéré comme irrecevable et ne sera pas instruit par les services de la Ville.

#### **Composition du dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles, afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat sera pénalisé ou écarté.

La Ville d'Ajaccio se réserve le droit de demander au candidat la production de toute pièce manquante.

#### **Comité de sélection et attribution des chalets**

Les chalets seront attribués sur proposition du Comité de sélection des candidatures. Le Comité proposera également une liste d'attente en cas de désistement.

Les exposants attributaires devront par la suite fournir le dépôt de garantie demandé par la Ville d'Ajaccio sous peine de se voir retirer leur autorisation.

L'attribution des chalets tiendra compte de la diversité et de l'équilibre nécessaire entre les produits mis en vente dans son ensemble.

## **LES CANDIDATURES LIBRES**

Les candidatures seront appréciées à partir du dossier fourni par les candidats et notamment à partir de l'argumentaire développé ainsi que du descriptif et des photos fournis.

Il sera pris en compte et privilégié le cas échéant :

- La nature, la provenance, l'originalité, la qualité, la diversité et les tarifs des produits proposés ;
- La présentation du dossier ainsi que les précisions apportées ;
- La pluralité des modes de paiement proposés aux clients ;
- Les actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

➔ <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/natali-in-aiacciu-2022-candidature-libre-vente-de->

Afin de professionnaliser l'animation du marché et de mettre en valeur l'ensemble des chalets, un jeu concours, à destination du public présent, se déroulera tout au long de l'évènement. Il est demandé à chaque exposant de fournir un lot qui sera offert aux gagnants ayant participé. Chaque lot sera annoncé par l'animateur micro qui stipulera la nature du lot offert et le nom de l'exposant ayant fait le don.

La participation à cette animation est obligatoire pour un minimum d'un lot. Les lots correspondront à votre activité (exemple un ou plusieurs tours de manège, une crêpe gratuite, un bijou fantaisie, une photo avec le Père Noël, etc.).

## **Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront contacter la Direction du commerce, de l'artisanat et du domaine public au 04.95.51.78.65 ou par mail [commerce@ville-ajaccio.fr](mailto:commerce@ville-ajaccio.fr). La direction est située 4 Boulevard Roi Jérôme, 20 000 Ajaccio.

